

Site Internet ouvert par Laurent Lagriffoul

<http://apsicbr.free.fr>

adresse mail : apsicbr@hotmail.fr

Mme Angelita Bettini, Présidente

M. Remi Demonsant, Secrétaire

13^{ème} « Journée Internationale des Femmes »

Du 5 au 7 mars à Gaillac, ce sera notre **13^{ème} édition de la Journée Internationale des Femmes** organisée à Gaillac en partenariat avec *Paroles de femmes*. Les propositions de notre association seront placées sous le signe de la résistance des femmes. Il sera question aussi bien de leur résistance aux différentes formes de domination masculine que de leurs capacités à résister et donc à créer qui ont été trop rarement reconnues à leur juste valeur. A titre d'exemple, il est choquant de constater le très faible pourcentage de femmes qui ont obtenu le titre de *Compagnon de la Libération* (6 femmes pour 1032 hommes). L'expression *Compagne de la Libération* n'a d'ailleurs jamais été consacrée par son usage.

Imagin' Cinéma - Gaillac

Jeudi 5 mars - 20h30

Paroles de femmes nous proposera le film ***Respire*** de **Mélanie Laurent** :

« Pour son deuxième long-métrage en tant que réalisatrice, Mélanie Laurent adapte un roman d'Anne-Sophie Brasme [*Respire*, Editions Fayard, 2001] sur l'amitié entre deux adolescentes, qui dissimule en réalité un rapport de perversion narcissique. Bien dirigées, les deux comédiennes [Lou de Laâge et Joséphine Japy] ne manquent pas de crédibilité. Le film sonne juste. » Pierre-Yves Grenu.

Vendredi 6 mars – 18h00

Les Indésirables de **Bénédicte Delfaut** est la proposition cinématographique de notre association qui concerne d'authentiques résistantes : **Angelita Bettini del Rio** et **Nuria Mor** ainsi que **Pauline Talens-Péri** – internée à deux ans avec sa mère Pauline, sa tante Mathilde (veuve de Gabriel Péri) et sa grand-mère Rose Taurinya – qui témoignent dans le film :

« L'exclusion des indésirables n'est pas une spécificité française. Dans les années quarante, L'Espagne, l'Italie, la Hongrie, l'Angleterre en font autant. Mais ce qui frappe l'esprit, c'est que ces camps se créent sous un gouvernement républicain – dès janvier 1939 pour Rieucros – et n'épargnent ni les femmes ni les enfants. A travers le récit des survivantes des camps de Rieucros et de Brens, à travers les explications d'historiens, nous montrerons comment des femmes en France se sont retrouvées, avant même que la guerre ne soit déclarée, enfermées dans la catégorie des « étrangères indésirables ». Transformées en boucs émissaires. Bien qu'abondamment couverts par la presse de l'époque, l'arrestation massive et l'internement de ces femmes ont été oubliés. Nous voulons rendre hommage à ces femmes qui ont su garder leur liberté d'esprit au moment où la France écrit l'une des pages les plus noires de son Histoire. » Bénédicte Delfaut.

Auditorium Dom Vayssette - Gaillac

Samedi 7 mars – à partir de 14h30

Visite des stands associatifs et des expositions (artistique et documentaire)

Samedi 7 mars - 15h00

Le vent de résistance et de révolte soufflera à travers la lecture ***Femmes en résistance*** par les **Amis de la Poésie** qui nous accompagnent chaque année pour notre plus grand plaisir.

Samedi 7 mars - 16h00

Ce vent de la résistance soufflera également lors de la conférence-débat de **Maëlle Maugendre** : *Les réfugiées espagnoles de la « Retirada » en France : des femmes entre assujettissements et résistances.*

« La « Retirada », tout comme l'internement des réfugiés espagnols dans les camps, sont des événements qui ont longtemps été passés sous silence. Et lorsqu'ils sont apparus dans l'historiographie française, ils ont été conjugués au masculin. Ce sont les trajectoires et les devenir des hommes qui ont été étudiés, rarement ceux des femmes. Pourtant, au début de l'année 1939, entre 75 000 et 95 000 femmes franchissent la frontière pyrénéenne. Que sont devenues ces réfugiées par la suite sur le sol français ? Comment ont-elles été prises en charge par les autorités de la République puis de Vichy ? Comment ont-elles réagi en exil aux conditions qui leur étaient imposées ? Ce sont ces questions qui ont guidé mon travail de thèse et auxquelles je prendrai le temps de répondre lors de ma conférence. Pour que ces figures féminines sortent de l'ombre, qu'elles apparaissent sur la scène historique, et qu'enfin leur soit reconnu un statut d'actrices à part entière de l'exil espagnol sur le sol français. » Maëlle Maugendre.

Samedi 7 mars - 18h00

Nous vous proposerons aussi un concert de **Sylviane Blanquart** (au chant et à l'orgue de barbarie) et de **Yannick Harnois** (à l'accordéon) intitulé *Résistances de Femmes*. Sylviane introduira quelques chansons écrites par les internées des camps de Rieucros et de Brens : **Steffi Spira** (originaire de Vienne), **Marina Strasde** (de Riga) et **Gertrud Rast** (de Hambourg). Nous gardons un très beau souvenir du spectacle *Entre le fil et le fer* qu'ils avaient donné, avec Michèle Gary (comédienne) et Catherine Cadier dirigeant la chorale *Modus Vivendi*, pour notre 8^{ème} *Journée Internationale des Femmes* devant 400 spectateurs.

Salle des spectacles - Gaillac

Samedi 7 mars – 21h00

La proposition par notre partenaire, *Paroles des femmes*, du spectacle *Le Lavoir* peut très bien relever aussi de ce thème de la résistance des femmes. Cette pièce de **Dominique Durvin** et **Hélène Prévost** sera interprétée par la **Compagnie des Lavandières**.

« Le texte aborde des sujets tels que la religion, le racisme, le syndicalisme, la condition ouvrière, la place des femmes, la famille, la santé... Ce spectacle généreux et vivifiant a déjà ému bien des spectateurs. Presque 30 ans après sa création, cette pièce reste d'actualité et la vigueur du texte ne laisse personne indifférent. La scène se passe le 2 août 1914, jour de l'entrée en guerre; au fur et à mesure du déroulement de la pièce la tension monte, jusqu'à un paroxysme qui verra la solidarité entre toutes ces femmes l'emporter sur les querelles mesquines. » Compagnie des Lavandières.

Sortie de *Laurette 1942.*

Une volontaire au camp du Récébédou

Le réalisateur **Francis Fourcou** vient d'achever son film dans lequel témoigne Angelita Bettini, parmi d'autres témoins de l'époque. En effet, Angelita del Rio y a été internée avant de l'être à Rieucros puis à Brens et enfin à Gurs, sur une durée totale de presque quatre années pour avoir participé au premier acte de résistance à Toulouse, le 5 novembre 1940 – c'est-à-dire bien avant la constitution des mouvements de Résistance – en projetant avec ses camarades des tracts sur le cortège du maréchal Pétain.

Le film sortira tout d'abord à Portet-sur-Garonne – commune où est situé le camp du Récébédou – le 28 mars puis au cinéma de Gaillac au début avril.

« Été 1942, Laurette Monet 19 ans, étudiante en théologie protestante, s'engage dans la Cimade et découvre la réalité des camps d'internement français de la zone Sud, au moment des grandes rafles et déportations organisées par Vichy. Face à l'horreur de ces antichambres de la « solution finale » la conscience de cette femme humaniste bascule dans la résistance. [...] »

Un film sur un cœur qui bat, celui d'une femme, Laurette Alexis-Monet, volontaire de la Cimade dans ces camps en 1942... C'est l'été 42, la Zone Sud est alors appelée Zone Libre... Ironie ? Depuis la fin de la guerre civile espagnole en février 1939, autour des grandes villes, près des frontières avec l'Espagne, les camps d'internement, alors appelés camps de concentration se sont multipliés. Les noms de Rivesaltes, de Gurs, de Drancy, les Milles sont dans nos têtes. Mais les autres? Récébédou, Noé, Le Vernet, Brens, tous ces lieux pourtant à nos portes...

Dès 1938 puis au début de la guerre en 39, les lois sur les indésirables rompent le pacte Républicain et permettent d'enfermer Républicains espagnols, juifs chassés d'Allemagne, de Hongrie, ou d'Autriche et, fin 1939, les indésirables français, ... Au Récébédou, près de Toulouse, à Brens, près de Gaillac, à Noé, plus au sud de l'agglomération toulousaine, ici comme ailleurs les rafles se sont multipliées au moment où débute cette terrible année 1942, l'année de Wannsee, du Service du Travail Obligatoire, des rafles de l'été, du Vel d'Hiv, du début de la bataille de Stalingrad... et tant, et tant de barbaries, comme les exterminations de Sobibór.

Août 1942, Laurette et ses équipières vivent cette nuit de rafle et d'épouvante où, cheminant côte à côte elles ont accompagné les internés encadrés par les gardes mobiles vers la gare toute proche : ce seront trois convois à destination d'Auschwitz. Des scènes d'épouvante, avait dit le Cardinal Saliège dans son homélie lue dans toutes les paroisses.

Laurette n'est plus là. Je l'ai cherchée, ma lettre est arrivée trop tard. Reste son témoignage écrit, « Les Miradors de Vichy » [Editions de Paris, 2001]. Ce film porte une parole rare : celle d'une femme, celle d'une protestante. Le peuple protestant eut lui aussi ses persécutions, son Désert, les Dragonnades, les conversions forcées, les exécutions sommaires. En ce sens, le témoignage de Laurette est exceptionnel, femme et protestante, elle puisa dans ses écrits de l'époque et dans les lettres de Blanche de Montmollin [Déléguée de la Croix-Rouge suisse à Toulouse] la matière de ce récit terrible d'une jeune fille face à l'horreur et l'inhumain.

Des scènes de fiction feront revivre la figure de Laurette, des scènes documentaires nous permettront d'écouter deux femmes, deux témoins uniques qui diront ce qu'elles vécurent au Récébédou ou à Noé, à Brens ou Gurs : Edith, 84 ans, jeune juive de Hongrie, enfant cachée, Angèle, 92 ans résistante de la première heure... Et aussi d'autres femmes, Florence Malraux (oui, la fille d'André Malraux), petite fille visitant son oncle juif Badois, Thérèse, Tzigane raflée, Marion Wiesel, aujourd'hui épouse d'Elie Wiesel, jeune juive transférée de Gurs au Récébédou, Maria, fille d'un Républicain espagnol exilé...

Enfin, inédites, retrouvées après une longue recherche aux USA, des images d'archives éloquentes tournées dans ces camps en 1941 par des opérateurs d'actualité américains, et découvertes à ma demande depuis peu en Californie dans les archives de UCLA.

Le film suivra l'engagement de ces femmes restées à l'ombre de l'histoire car si la question de l'action se posa à tous en 1942, ces femmes combattantes oubliées, ces humanitaires qui sauvèrent de nombreuses vies basculèrent souvent dans la Résistance civile et militaire.

Trois ans de recherche, écriture, réécriture, repérages, rencontres, lectures, quête de partenaires financiers, de chaînes TV... Des collectivités comme la région Midi-Pyrénées, des chaînes locales, TV Sud, Télé Toulouse, des partenaires étrangers comme TV3 la télévision de Catalogne, les cinémas Utopia, des institutions humanitaires comme la CIMADE, la Ligue de l'Enseignement, l'association pour la Mémoire du Récébédou, l'association Pour le Souvenir de Rieucros, l'Association pour Perpétuer le Souvenir des Camps de Brens et de Rieucros, le Ministère des anciens combattants soutiennent ce projet.

Philippe Caubère, l'inoubliable Molière d'Ariane Mnouchkine, le Pagnol de la Gloire de mon père et du Château de ma Mère sera le narrateur, Danièle Catala sera Laurette Monet âgée et Diane Launay, Laurette à 19 ans. Maurice Sarrazin, le Cardinal Saliège. Le rôle de Blanche de Montmollin sera tenu par la comédienne suisse, Barbara Tobola. Francis Fourcou. [D'autres informations sur le site : <http://www.laurette1942-lefilm.fr/>]

<p style="text-align: center;">Assemblée Générale de notre Association le 7 février 2015 Rapport moral de Michel de Chanterac</p>

« Pour la 17^{ème} assemblée générale de notre association, je voudrais d'abord évoquer devant vous la disparition en 2014 de deux de nos adhérents, Maria Jacottet et Charles Couchet.

Maria Jacottet qui nous a quittés le 31 janvier a porté en elle, jusqu'à la fin de sa vie, le poids de la disparition de son père Joseph Wagner, assassiné par les nazis alors qu'elle n'avait que 17 ans. Réfugiée en France depuis 1935, la famille Wagner fait partie de ces allemands antinazis de la première heure qui

pensaient que le droit d'asile en France était inviolable et sacré, comme cela avait été le cas depuis la Révolution française.

Charles Couchet est mort le 2 octobre dernier, après une longue maladie. Personne ne discute, même parmi ses adversaires politiques, qu'il ait été un grand résistant. Son parcours, en 1940, alors qu'il n'avait que 17 ans, qu'il étudie au Lycée Ingres à Montauban, est tout à fait comparable à celui de notre présidente Angelita Bettini del Rio. Il fait partie des jeunes communistes qui se sont battus pour la République espagnole, qui n'ont pas approuvé la non intervention ni les accords de Munich, et possèdent une forte culture antifasciste.

Au lycée Ingres de Montauban, ils avaient entre 16 et 18 ans. Leurs motivations sont plurielles et floues dans une période de grande confusion. Ils rejettent radicalement le fascisme et le nazisme comme le culte du chef et la mystique pétainiste. L'esprit de résistance animera Charles Couchet toute sa vie. Il a créé notre association avec Christian Bardou en 1991 après la mise en sommeil de l'amicale, à une époque où bien peu de personnes s'intéressaient à l'histoire du camp de Brens. Il était là en 1998 lorsque notre association s'est redynamisée avec l'apport de nouveaux adhérents. Tant que sa santé le lui permettra, il participera à toutes nos manifestations et en particulier, avec Renée Taillefer-Mège, aux cérémonies de la commémoration de la libération de Gaillac. Malgré les vicissitudes de l'histoire, le déclin du courant politique auquel il est resté fidèle, il a toujours gardé la même foi dans les valeurs universelles de liberté, de justice sociale, d'humanisme et de paix pour lesquelles, de 1940 à 1944, il a pris tous les risques.

Résister dès 1940

La résistance très précoce en 1940, dès après l'armistice, en zone libre, même extrêmement minoritaire mérite d'être mieux connue et revalorisée. Elle a pendant très longtemps été oubliée, niée, méprisée. L'idée dominante qui perdure encore aujourd'hui est que la résistance communiste n'a pu débiter que sur instruction de l'Internationale en juin 1941, lors du début de l'opération Barbarossa. La plupart des historiens ont pendant très longtemps assimilé la Résistance à la lutte armée qui ne débute vraiment qu'en 1943. Il a fallu attendre les travaux de Pierre Laborie ou de Jacques Semelin pour qu'on prenne en compte la résistance civile, des manifestations de solidarité individuelle, de non consentement épars et non coordonnés qui ont pourtant permis de sauver bien des vies.

Je rappelle qu'il a fallu attendre 69 ans pour que soit reconnu le premier acte de résistance à Toulouse le 5 novembre 1940 par Angelita del Rio, Yves Bettini, Robert Caussat, Marcel Clouet. Les camarades d'Angelita rejoindront la résistance armée, Angelita restera internée pendant 1 170 jours après avoir été condamnée avec sursis par le tribunal militaire de Toulouse.

Nous savons aujourd'hui qu'il y a eu maintes formes de résistance dans les camps de Rieucros et Brens, et les témoignages d'internées montrent que la vie quotidienne était une résistance permanente contre le laisser aller, l'absence d'espoir, le désœuvrement. Le 26 août 1942 les internées se sont battues pour empêcher la déportation de leurs camarades juives antifascistes. N'était-ce pas un acte de résistance ?

Une adhésion majoritaire au pétainisme

Après la défaite humiliante de mai 1940, après la débâcle, l'exode, l'immense majorité de la population a cru trouver en Pétain et son gouvernement un rempart, un bouclier, face aux prétentions allemandes, dans un pouvoir autoritaire un antidote à un parlementarisme discrédité, et un moindre mal dans la convention d'armistice. Les Français étaient-ils conscients de la nature de la Révolution nationale et de la radicalité anti-républicaine du nouveau pouvoir ?

Le premier gouvernement Pétain-Laval n'était pas en apparence un gouvernement d'extrême-droite même s'il était appuyé par les forces d'extrême-droite dont Charles Maurras. René Belin ministre du travail était adhérent de la CGT et avait appuyé le Front populaire. Pierre Laval avait été membre de la SFIO du temps de Jaurès et sénateur-maire d'Aubervilliers. Le principal syndicat paysan de l'époque, l'UNSA, dans un pays où l'agriculture représentait encore 40% de la force de travail, était partisan d'une organisation corporative de l'agriculture d'inspiration salazariste et la corporation paysanne de Vichy était un peu le couronnement inespéré de leur activité syndicale.

Alors, si nous pouvons comprendre l'adhésion populaire au vainqueur de Verdun, la vénération pour un vieil homme qui avait fait, comme chacun sait « *don de sa personne à la France* » il est difficile de concevoir que des parlementaires éminents de la III^{ème} République, que des hommes de gauche radicaux

voire socialistes n'aient pas perçu la nature profonde de la Révolution nationale et y aient plus ou moins adhéré.

En effet, dès l'attribution des pleins pouvoirs au maréchal, les fondements mêmes de la République sont radicalement remis en question. Et cela n'est pas exigé dans la convention d'armistice, c'est donc une décision souveraine du gouvernement de Vichy.

Dans l'Etat français qui remplace la nation républicaine, la séparation des pouvoirs disparaît, les pouvoirs exécutif et législatif fusionnent, le pouvoir judiciaire est mis sous tutelle par l'obligation qui est faite aux juges de prêter serment au maréchal. Les corps intermédiaires, partis et syndicats, accusés d'être des obstacles au lien naturel entre le peuple et son chef sont dissous. La démocratie locale est suspendue puisque le maire est désigné par l'autorité publique. La laïcité est remise en question, le poids de l'église catholique et sa dialectique de la repentance sont écrasants dans tout le système institutionnel.

Collaborer jusqu'au pire

Mais surtout, le pire est mis en place entre juillet et décembre 1940, sans véritable opposition des responsables politiques ou socioprofessionnels. Le pire c'est bien sûr le 24 octobre l'engagement de la France dans la collaboration. Il faut rappeler ce qu'est un armistice : la cessation des hostilités mais le maintien de l'état de guerre.

Comment envisager de collaborer en état de guerre entre un vainqueur et un vaincu ? Et de fait, l'armistice est monstrueusement déséquilibré. Les 400 millions de francs par jour exigés par les nazis et acceptés par les plénipotentiaires français pour l'entretien des forces d'occupation sont un énorme prélèvement sur les richesses du pays, un véritable pillage.

Le pire c'est aussi la mise en place de la préférence nationale en lieu et place de la souveraineté nationale inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et la constitution, dont la concrétisation est le statut des juifs du 3 octobre 1940, l'autorisation donnée aux préfets d'interner les juifs étrangers, et la suppression du décret Crémieux en Algérie.

Le premier statut des juifs n'est pas considéré par les juristes comme une législation d'exception, simplement l'application à la France dans des circonstances exceptionnelles du code de l'indigénat en vigueur dans les colonies depuis 1880. C'est pourquoi il suscite très peu de réactions en France, et même dans les milieux de la France libre à Londres il ne génère pas de campagne de presse audible. Rares sont ceux qui comme Jean Guéhenno s'en indignent : « *nous voilà antisémites et racistes, j'ai honte.* »

La création du Conseil national consultatif de l'Etat français confirme, s'il en était besoin en janvier 1941, pendant le bref intérim de Pierre-Etienne Flandin comme chef du gouvernement, l'adhésion majoritaire - autour du maréchal et de sa politique - du monde politique et socioprofessionnel. La composition de ce conseil donne une image saisissante de l'adhésion des élites françaises à l'Etat français, c'est-à-dire en clair, à la destruction des fondamentaux de la République.

Comment comprendre que des républicains dont certains ont appuyé le gouvernement du Front populaire aient pu accepter de siéger dans une instance dont l'objectif était d'établir une constitution de la Révolution nationale ? Comment comprendre qu'un certain nombre aient pu continuer à soutenir le maréchal, son gouvernement, sa politique pendant l'année 1942 et jusqu'à Stalingrad ?

Je voudrais donner un exemple emblématique qui me touche personnellement, celui de Jacques Le Roy Ladurie. Président du principal syndicat paysan de l'époque, l'Union Nationale des Syndicats Agricoles (UNSA). Le 22 juin 1942, Pierre Laval déclare « *J'ai la volonté d'établir avec l'Allemagne et l'Italie des relations normales et confiantes. De cette épreuve surgira inévitablement une nouvelle Europe. [...] Pour construire cette Europe l'Allemagne est en train de livrer des combats gigantesques. [...] Je souhaite la victoire de l'Allemagne parce que sans elle le bolchévisme demain s'installerait partout...* » Le ministre de l'agriculture ne réagit pas. Après la guerre, il dira que son ministère était seulement technique.

Arrive le 16 juillet 1942 et l'opération qui porte le nom de code si mignon de « *vent printanier* » ; la police française rafle au Vél d'hiv 3 031 hommes, 5 802 femmes qui sont déportés à Auschwitz. Les 4 051 enfants raflés s'entassent dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande avant que Pierre Laval, après des négociations serrées avec Adolf Eichmann et Carl Oberg, puisse obtenir des autorités nazies qu'ils puissent rejoindre par souci humanitaire leurs parents dans un territoire de l'Est de l'Europe.

Ce territoire, personne ne l'a mieux décrit que Louis Aragon dans son poème *Le Musée Grévin* :

*Aux confins de la Pologne existe une géhenne
Dont le nom souffle et siffle une affreuse chanson
Auschwitz, Auschwitz, ô syllabes sanglantes
[...]*

*Limites de la faim, limites de la force :
Ni le Christ n'a connu ce terrible chemin
Ni cet interminable et déchirant divorce
De l'âme humaine avec l'univers inhumain.*

Pendant deux mois les services de René Bousquet, avec les préfets dont celui de notre région Léopold Chenaux de Leyritz organisent minutieusement la rafle de 11 000 juifs étrangers en zone libre, internés dans des camps ou assignés à résidence, sur des listes fournis par les autorités d'occupation avec le concours éclairé du commissariat aux questions juives de l'antisémite forcené Louis Darquier de Pellepoix.

Jacques Le Roy Ladurie ne démissionne pas à cause de cet épouvantable antisémitisme d'Etat mais à cause de la loi du 4 septembre 1942 qui organisera, en prélude au STO, le départ de 250 000 ouvriers de tous les secteurs d'activité dont l'agriculture vers l'Allemagne pour soutenir son effort de guerre. Il démissionnera le 11 septembre et rejoindra la Résistance fin 1943. Il fera partie de ceux que certains historiens ont appelé les « vichysto-résistants ».

Les limites de l'indignité nationale

Le camp de Brens a eu une vie mouvementée et complexe. Il est passé de centre d'accueil pour réfugiés de mai à août 1940 à centre d'hébergement pour juifs étrangers d'octobre 1940 à mars 1941, puis camp de concentration réservé aux femmes de février 1942 à juin 1944, puis camp militaire pour des supplétifs de l'armée allemande de juin à août 1944. Et il va continuer sa fonction d'internement après la libération de Gaillac. A partir de la mise en place du gouvernement provisoire de la République française, l'internement administratif en application du décret-loi Daladier de novembre 1938 n'a pas été aboli. Brens à ce moment devient un camp d'internement pour des présumés collaborateurs.

Les ordonnances du gouvernement provisoire du 26 août et 26 décembre 1944 institutionnalisent l'indignité nationale. Vous savez qu'on en reparle ces jours-ci dans le cadre de la lutte anti-terroriste. Constitue, selon le gouvernement provisoire le crime d'indignité, le fait d'avoir fait partie du gouvernement de Vichy, d'avoir occupé une fonction de direction dans les services centraux, d'avoir participé à un organisme de collaboration comme le service d'ordre légionnaire, la milice ou des partis collaborationnistes. L'indignité nationale prononce une déchéance de droits, certains diront une mort civile : privation du droit de vote et d'éligibilité, exclusion des fonctions d'emplois publics, interdiction d'exercer une profession juridique, d'enseigner, de diriger une entreprise de presse, d'être administrateur ou gérant de société.

Seulement l'ordonnance de décembre 1944 prévoit que l'indignité ne sera prononcée que si l'aide directe apportée à l'Allemagne est prouvée. Ainsi, les actes antisémites accomplis en liaison directe et avec l'appui logistique des forces d'occupation seront seuls qualifiés de faits de collaboration. Les spoliations de biens juifs en faveur de Français ne généreront pas l'indignité nationale.

Mais surtout la grande rafle du 26 août 1942 en zone libre, organisée par l'Etat français sans présence allemande et les responsables de cette ignominie antisémite ne seront pas poursuivis pour ce chef d'accusation. Chacun sait qu'au procès de Pierre Laval, la rafle du Vél d'Hiv ne sera pas mentionnée et que René Bousquet sera acquitté par la Haute cour de justice. Jusqu'en 1980 et le livre des historiens Michael Marrus et Robert Paxton « *Vichy et les Juifs* » l'idée dominante en cours est que le statut des juifs et ses conséquences ont été imposés par l'occupant.

Donc il est important de rappeler que ce qui s'est passé le 26 août 1942 au camp de Brens est bien lié à l'antisémitisme d'état du gouvernement de Vichy et la collaboration poussée jusqu'au crime de masse, que la responsabilité de l'Etat français est entière dans la déportation et la mort des 31 juives antinazies allemandes et polonaises qui partiront de Brens à Drancy jusqu'aux chambres à gaz et fours crématoires d'Auschwitz.

A Brens comme partout en France, « *la complicité de crime contre l'humanité* » désormais reconnue par les autorités françaises ne doit pas être prescrite. D'où l'importance de la manifestation que nous avons prévue devant la stèle du camp de Brens qui devrait, dans la conjoncture actuelle et après les événements que nous avons connus, toucher un public plus nombreux que par le passé et montrer à tous ce à quoi peut mener la xénophobie, quelle que soit sa nature. »

Renseignements et réservations :

Office de Tourisme : 05 63 57 14 65
du lundi après-midi au dimanche, de 10 à
12 h et de 14 à 17h et, à partir du 1er mars,
jusqu'à 18h les samedis et dimanches.

Sites :

www.ville-gaillac.fr
www.tourisme-vignoble-bastides.com
www.journeedelafemme.com
<http://www.parolesdefemmes81.fr/>
<http://apsicbr.free.fr>

Conditions d'accès

* Jeudi 5 mars et vendredi 6 mars : Film-
débat : tarif : 5 €

* Samedi 7 mars :

- de 14h30 à 17h45 à l'Auditorium Dom
Vayssette : entrée libre mais une
participation volontaire aux frais est la
bienvenue pour soutenir notre action.

- à 18h à l'Auditorium Dom Vayssette :
Concert *Résistances de Femmes* : tarif
normal : 6 € & tarif réduit : 4 €

Le nombre de places étant limité à l'Auditorium
Dom Vayssette, il est prudent de réserver à
l'Office de Tourisme.

- à 21h : Théâtre à la Salle des Spectacles :
Le Lavoir : tarif unique : 7 €

*Nous remercions tous ceux qui nous ont
aidés à réaliser cette manifestation et en
particulier :*

- les Amis de la Poésie ;
- la Municipalité de Gaillac, ses
Services Culture et Communication
ainsi que ses Services Techniques ;
- l'Office de Tourisme Bastides et
Vignoble du Gaillac ;
- le Cinéma Imagin' L'Olympia
- la Communauté de communes Tarn
et Dadou.

13^{ème} "Journée Internationale des Femmes "

à Gaillac

organisée par :

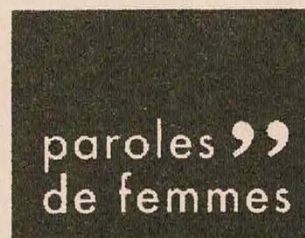
*l'Association pour Perpétuer
le Souvenir des Internées des
Camps de Brens et de Rieucros*



1939 1944

RIEUCROS - BRENS

et par l'Association :



Jeudi 5 mars 2015, 20h30
au Cinéma Imagin' L'Olympia

au Vendredi 6 mars 2015, 18h
Cinéma Imagin' L'Olympia

Samedi 7 mars 2015, de 14h30 à 19h15
à l'Auditorium Dom Vayssette

Samedi 7 mars 2015, à 21h
à la Salle des Spectacles

Jeudi 5 mars à 20h30, au Cinéma Imagin' L'Olympia :

Respire, film de **Mélanie Laurent** suivi d'un débat avec *Paroles de femmes*

Pour son deuxième long-métrage en tant que réalisatrice, Mélanie Laurent adapte un roman d'Anne-Sophie Brasme [*Respire*, Editions Fayard, 2001] sur l'amitié entre deux adolescentes, qui dissimule en réalité un rapport de perversion narcissique. Bien dirigées, les deux comédiennes [Lou de Laâge et Joséphine Japy] ne manquent pas de crédibilité. Le film sonne juste. Pierre-Yves Grenu.

Vendredi 6 mars à 18h, au Cinéma Imagin' L'Olympia :

Les Indésirables de **Bénédictte Delfaut**, en présence d'**Angelita Bettini del Rio** qui témoigne dans le film avec deux autres anciennes internées, **Nuria Mor** et **Pauline Talens-Péri** (internée à deux ans)

L'exclusion des indésirables n'est pas une spécificité française. Dans les années quarante, L'Espagne, l'Italie, la Hongrie, l'Angleterre en font autant. Mais ce qui frappe l'esprit, c'est que ces camps se créent sous un gouvernement républicain – dès janvier 1939 pour Rieucros – et n'épargnent ni les femmes ni les enfants. A travers le récit des survivantes des camps de Rieucros et de Brens, à travers les explications d'historiens, nous montrerons comment des femmes en France se sont retrouvées, avant même que la guerre ne soit déclarée, enfermées dans la catégorie des « étrangères indésirables ». Transformées en boucs émissaires. Bien qu'abondamment couverts par la presse de l'époque, l'arrestation massive et l'internement de ces femmes ont été oubliés. Nous voulons rendre hommage à ces femmes qui ont su garder leur liberté d'esprit au moment où la France écrit l'une des pages les plus noires de son Histoire. Bénédictte Delfaut.

Samedi 7 mars à l'Auditorium Dom Vayssette :

* à partir de 14h30 : Visite des stands associatifs et des expositions (artistiques et documentaires) :

- Exposition de *patchworks et broderies pour la Paix proposée par la Commission Paix du Secours*

Populaire

- Exposition : « *Il n'y a pas d'avenir sans mémoire* » : *Un camp pour femmes : Brens, 1942-1944*

- Présentation du livre *Recycl'impro*, avec des photos de **Denis Dreuilhe**, par ses auteurs **Hélène** et **Jean-**

René Funel, vendu au profit de l'ONG indienne ETW

* à 15h : *Femmes en résistance*, lecture par les **Amis de la Poésie**

* à 16h : *Les réfugiées espagnoles de la « Retirada » en France : des femmes entre assujettissements et résistances*, conférence-débat de **Maëlle Maugendre** :

La « Retirada », tout comme l'internement des réfugiés espagnols dans les camps, sont des événements qui ont longtemps été passés sous silence. Et lorsqu'ils sont apparus dans l'historiographie française, ils ont été conjugués au masculin. Ce sont les trajectoires et les devenir des hommes qui ont été étudiés, rarement ceux des femmes. Pourtant, au début de l'année 1939, entre 75 000 et 95 000 femmes franchissent la frontière pyrénéenne. Que sont devenues ces réfugiées par la suite sur le sol français ? Comment ont-elles été prises en charge par les autorités de la République puis de Vichy ? Comment ont-elles réagi en exil aux conditions qui leur étaient imposées ? Ce sont ces questions qui ont guidé mon travail de thèse et auxquelles je prendrai le temps de répondre lors de ma conférence. Pour que ces figures féminines sortent de l'ombre, qu'elles apparaissent sur la scène historique, et qu'enfin leur soit reconnu un statut d'actrices à part entière de l'exil espagnol sur le sol français. Maëlle Maugendre

* à 18h : *Résistances de Femmes*, concert de **Sylviane Blanquart** (au chant et à l'orgue de barbarie) et de **Yannick Harnois** (à l'accordéon)

Sylviane introduira, dans ce concert, quelques chansons écrites par des internées des camps de Rieucros et de Brens : **Steffi Spira** (de Vienne), **Marina Strasde** (de Riga) et **Gertrud Rast** (de Hambourg).

* à 19h15 : Apéritif offert par la Municipalité

Samedi 7 mars à 21h, à la Salle des Spectacles :

Le Lavoir de **Dominique Durvin** et **Hélène Prévost** par la **Compagnie des Lavandières**

Le texte aborde des sujets tels que la religion, le racisme, le syndicalisme, la condition ouvrière, la place des femmes, la famille, la santé... Presque 30 ans après sa création, cette pièce reste d'actualité et la vigueur du texte ne laisse personne indifférent. La scène se passe le 2 août 1914, jour de l'entrée en guerre; au fur et à mesure du déroulement de la pièce la tension monte, jusqu'à un paroxysme qui verra la solidarité entre toutes ces femmes l'emporter sur les querelles mesquines.